



CANTON

d

NOTA. MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes, et l'irrégularité de quelques autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur impérial. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom, et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

An 1859.

## ACTES DE L'ÉTAT CIVIL.

*Commune de Saint andré de Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1.<sup>re</sup> instance de  
BORDEAUX.

### Registre des Naissances.

Nous, Juge commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et paraphé le présent registre, contenant *vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint andré de Cubzac* pendant l'an 1859.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1858.

*Hayrave*

N.º 1  
Du 6 Janvier 1859  
Marie Delbert



Décédé à l'âge de  
deux ans et huit mois et neuf  
jours trois quarts.

N.º 2  
Du 7 Janvier 1859  
Pierre André  
Duranthon

Du six Janvier mil huit cent cinquante-neuf à  
neuf heures du matin.

Cet acte de naissance de Marie Delbert, née  
deux heures du soir, à St. André de Culzac, fille de  
Julmy Delbert, teneur d'âge de trente-un ans et de  
Catherine fleur, fille d'âge de trente  
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Bonnesoy, journalier âgé de  
cinquante-trois ans, habitant de cette  
commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant. Et ont, après lecture, déclaré ne  
avoir signé.

Le notaire, jurant la loi par moi Joseph Roy,  
le joint, faisant les fonctions d'officier public de  
l'état civil pour le Maire de St. André de Culzac.

J. Roy

Du sept Janvier mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.

Cet acte de naissance de Pierre André Duranthon,  
né hier à huit heures du soir, à St. André de  
Culzac, fils de Monsieur Pierre Eugène  
Duranthon, négociant âgé de trente-neuf  
ans et de dame Marie Ovide St. Criez,  
sans profession, âgée de trente-un ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Sauerweck, ex  
militaire âgé de cinquante-trois ans, second  
témoin Gabriel Goussier, Sabotier âgé de  
cinquante-trois ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant. Et ont, après lecture,  
signé.

Le notaire, jurant la loi par moi Joseph  
Roy, le joint, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil pour le Maire de saint  
André de Culzac, décédé.

P. Duranthon - Goussier

Sauerweck

J. Roy

Ces 7 Janvier 1859  
119  
Anne Grohe

Du sept Janvier ont huit cent cinquante-neuf  
à trois heures du soir. Anne Grohe, née le  
Acte de naissance au Chaurin dans cette  
à six heures du matin de Jean Grohe cultivateur  
commune, fille légitime de Jean Grohe cultivateur  
âgé de vingt-huit ans et de femme Monnet,  
cultivatrice âgée de trente deux ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Lesdits ont été reconnus être légitimes  
Premier témoin, Michel Cartonnat, cultivateur  
âgé de quarante quatre ans, Second témoin, Jean  
Peyron, cultivateur âgé de cinquante six ans, habitant  
de cette commune. Sur la réquisition et présentation  
à moi faite par le père de l'enfant. Et a signé tout  
Coutable suivant la loi par moi Joseph Royal  
faisant les fonctions d'officier public et de  
Maire de Cluze. Et de Cluze, ce jour  
le Maire de Cluze, ce jour  
J. Roy

N° 4  
ces 14 Janvier 1859  
Madame Mellier

Du quatorze Janvier ont huit cent  
cinquante-neuf à neuf heures du matin  
Acte de naissance de Jeanne Mellier  
née hier à onze heures du matin à Mailha  
dans cette commune, fille légitime de  
François Mellier, cultivateur âgé de  
vingt quatre ans et de Marie Beize,  
cultivatrice âgée de vingt ans, mariés  
et habitants de cette commune.  
Lesdits ont été reconnus être légitimes  
Premier témoin, Armand Beize, cultivateur âgé de  
deux ans, second témoin, Michel Mellier, cultivateur  
âgé de cinquante ans, habitant de cette commune  
Sur la réquisition et présentation à moi  
faite par le père de l'enfant. Et a signé tout  
par moi les témoins qui ont déclaré ne  
Coutable suivant la loi par moi Joseph  
Royal, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil, Maire de  
Cluze. Et de Cluze, ce jour  
Mellier J. Roy

11.5  
14 Janvier 1559  
en février



11.5  
14 Janvier 1559  
en février

De quatorze janvier mil huit cent cinquante  
neuf à deux heures du soir  
Acte de naissance de Jean Fervier  
Ce jour à quatre heures du matin à St. André de  
Culzac, fils légitime de Pierre Fervier, salubier  
âgé de vingt-cinq ans et de femme GREGOIRE  
professius âgée de vingt-quatre ans, mariés et  
habitant de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Argouet, salubier âgé de  
trente-huit ans, second témoin François Bessières, chef  
de militaire âgé de cinquante-trois ans, habitants de  
cette commune.

Sur la requête et présentation nous faite par le père de  
l'enfant, et ont signé après lecture  
Constate suivant la loi par moi Joseph Roy, adjoint  
faisant les fonctions d'officier public et d'état civil pour  
le Maire de St. André de Culzac, délégué

Jouin Gerber  
Fervier Jean Argouet  
Bessières François Roy

Précédé à argouet Jean de vie, le vray  
ellen nul n'est eue qu'une fois  
de Marie

11.6  
14 Janvier 1559  
en février

De vingt-un janvier mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Fervier née en ont  
hier à huit heures du soir à St. André de Culzac,  
fille légitime de Michel Fervier, cultivateur  
âgé de trente-trois ans et de Marie Lugeon,  
sans profession âgée de trente-un ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Mercur, forgeron âgé  
de cinquante-deux ans, second témoin Raymond  
Gerber, garde champêtre âgé de quarante-sept  
ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation nous  
faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture

Constate suivant la loi par moi Joseph  
Roy, adjoint faisant les fonctions d'officier  
public et d'état civil pour le Maire de St.  
André de Culzac, délégué.

Morand  
Jouin Gerber

N. 7  
Dix-huitième  
siècle  
Murière

Du vingt-cinq janvier mil huit cent cinquante-neuf, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Pierre Emile Murière  
né ce jour, à trois heures du matin, à St. André  
de Culzac, fils légitime d'Armand Murière,  
entrepreneur de travaux âgé de trente-six ans,  
et de Caroline Benoit, sans profession, âgée  
de trente ans, mariés et habitants de cette  
commune.  
L'enfant a été reconnu mâle.  
Le père de l'enfant a été reconnu de son père  
premier témoin Jean Louis Sauveroches, de  
militaire âgé de cinquante-trois ans, second  
témoin Gabriel Guittier, salubrier âgé de  
cinquante-trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant. Et ont signé après lecture  
de l'acte suivant la loi par moi Joseph  
Puy, adjoint faisant fonctions d'officier  
public de l'état civil, par le Maire de Saint  
André de Culzac, délégué.

Sauveroches Murière et Père  
Guittier

N. 8  
Du 25 Janvier 1859  
Thérèse Vige

Du vingt-cinq janvier mil huit cent  
cinquante-neuf, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Thérèse Vige,  
née ce jour, à six heures du matin, à St. André  
de Culzac, fille légitime de Jules Vige,  
marchand âgé de vingt-huit ans et de Suzanne  
Lachays, sans profession âgée de vingt-huit  
ans, mariés et habitants de cette commune.  
L'enfant a été reconnu femelle.  
Premier témoin Jean Clastre, salubrier âgé de  
trente-neuf ans, second témoin Gabriel Guittier  
salubrier âgé de vingt-deux ans, habitant de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant. Et ont signé après lecture  
de l'acte suivant la loi par moi Joseph  
Puy, adjoint faisant fonctions d'officier  
public de l'état civil, par le Maire de St.  
André de Culzac, délégué.

J. Puy  
Clastre

N<sup>o</sup> 98  
du 28 Janvier 1859  
Jeanne Saboureau



Le vingt-huit Janvier mil huit cent 4  
Cinquante-neuf, je enchevues dematin  
Cet acte de naissance de Jeanne Saboureau  
jeune a sept heures du matin, fille legitime de  
Guillaume Saboureau, chef de famille age de vingt-huit  
ans et de Therese Sanson, son épouse agee  
de vingt-cinq ans, mariés et habitant de cette commune  
Le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.  
Premier témoin Jean Allant, forgeron, age de  
quarante-sept ans. Second témoin Thomas Fougere  
mariage age de soixante-un ans, habitant de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation en moi faite  
par le pere de l'enfant. Et ont signé apres lecture  
Constate suivant lui, parmi Eusibe  
Dureau, Maire de St Andre de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saboureau Pierre Fougere Dureau  
Allant

N<sup>o</sup> 10  
du 3 février 1859  
Jeanne Saboureau

Le trois février mil huit cent cinquante  
neuf, a midi.  
Acte de naissance de Jeanne Saboureau  
jeune a neuf heures du matin, à Saint  
Andre de Cubzac, fille legitime de Francois  
Saboureau, tuteur age de vingt-cinq ans  
et de Marie Louise Carreau, couturiere  
agee de vingt-trois ans, mariés et habitant  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu féminin.  
Premier témoin Raymond Corlier, garde  
champêtre age de quarante-sept ans, second  
témoin Jean Moudon, forgeron age de  
cinquante-trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation en moi faite  
par le pere de l'enfant. Et ont signé apres lecture.  
Constate suivant lui, parmi Eusibe  
Dureau, Maire de St Andre de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Saboureau Pierre Moudon Dureau  
Corlier

N<sup>o</sup> 11  
 Du six février mil huit cent cinquante  
 à quatre heures du soir  
 naissance de Pierre Dubouin  
 père de Pierre Dubouin, marié à la Garos,  
 fils de Pierre Dubouin, marié à  
 trente-un ans et de Jeanne Bernin, cultivateur  
 âgée de vingt-un ans, mariés et habitants de  
 cette commune.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
 premier terrain Jean Mercadey, cultivateur, âgé  
 de vingt-sept ans, second terrain, Jean  
 Mercadey père âgé de cinquante  
 ans, cultivateur, habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à moi faite  
 par le père de l'enfant. Et ont, après lecture,  
 déclaré ne savoir signer.  
 Constaté suivant l'usage par moi, Curé de  
 Durance, Maire de St. André de Cubzac, faisant  
 les fonctions d'officier public de l'état civil.

N<sup>o</sup> 12  
 Du sept février mil huit cent cinquante  
 à huit heures du matin  
 naissance d'Anne Saramat, née  
 à trois heures du soir, à Steyem, dans  
 cette commune, fille de Elie Saramat,  
 cultivateur et de Françoise Vignaud, cultivateur  
 âgée de trente-huit ans, mariés et habitants de  
 cette commune.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
 premier terrain, Pierre Béron, cultivateur âgé  
 de quarante-trois ans, second terrain, François  
 Béron, cultivateur âgé de trente-huit ans,  
 habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à moi faite  
 par le père de l'enfant. Et ont, après lecture,  
 déclaré ne savoir signer.  
 Constaté suivant l'usage par moi, Curé de  
 Durance, Maire de St. André de Cubzac,  
 faisant les fonctions d'officier public  
 de l'état civil.

N<sup>o</sup> 13  
du 16 Février 1854  
Jeanne Vincendeau



Du seize Février mil huit cent cinquante  
neuf. La nuit heures du matin  
acte de naissance de Jeanne Vincendeau, née  
le quatorze Février à trois heures du soir au  
Port de Blaigne, dans cette commune, fille  
légitime de Jean Vincendeau tannier âgé de  
vingt cinq ans et d'Elisabeth Feraud, âgée  
de vingt quatre ans, sans profession, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin  
Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé de  
cinquante trois ans, Second témoin, Gabriel Gontier  
fils, sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de  
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant. Etant à signé, après lecture faite  
constatée suivant la loi, par moi, Louis Durand  
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Jean Vincendeau  
Gontier G. Gontier fils  
L. Durand

N<sup>o</sup> 14  
du 18 Février 1854  
Pierre Lassere

Du dix huit Février mil huit cent cinquante neuf à une  
heure du soir.  
Acte de naissance de Pierre Lassere, né le dix huit  
Février, à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
Cubzac, fils légitime de Louis Lassere, marchand  
âgé de trente ans, et de Thérèse Faydet sans profession,  
âgé de vingt deux ans, mariés et habitants la ville  
de Libourne (Gironde.)

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lachatre Propriétaire, âgé de  
quarante six ans, Second témoin, Gabriel Gontier  
fils, sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le  
père de l'enfant. Etant à signé, après lecture faite  
constatée suivant la loi, par moi, Louis Durand, Maire  
de St André de Cubzac, faisant fonctions d'officier  
public de l'Etat civil.

L. Lassere  
Père  
L. Durand  
G. Gontier fils



N<sup>o</sup> 15  
Du 17 Février 1859  
Jacques Vige

De dix huit neuf février mil huit cent cinquante neuf  
à midi  
Acte de naissance de Jacques Vige né le dix sept  
à six heures du soir, dans le bureau de St. André de Cubzac  
fils de Jacques Vige boulanger, âgé de quarante quatre  
ans, et de Marie Chancel sans profession, âgée de  
trente huit ans, mariés & habitant cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Luchat, laboteur, âgé de  
quarante six ans, second témoin, Gabriel Gontier, laboteur  
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
le père de l'enfant. Etant, ont signé, après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Louis Durcau  
mari de St. André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'Etat civil

Gontier  
Luchat  
Durcau

N<sup>o</sup> 16  
Du 22 Février  
1859  
Marie Jeanne  
Lamouche  
enfant naturel

De vingt deux février mil huit cent cinquante  
neuf, à six heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Jeanne Lamouche  
née hier vingt un du courant; dans cette commune  
à sept heures du soir, fille naturelle de Jeanne  
Lamouche, âgée de trente huit ans, sans profession,  
domiciliée à St. Georges, arrondissement de Bordeaux  
(Gironde), et non mariée.

Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier, laboteur, âgé de  
cinquante trois ans; second témoin, Gabriel Gontier  
fils, laboteur, âgé de vingt deux ans, habitant de  
cette commune.  
Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
Madame Geneuil, sage femme habitante de cette  
commune, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Louis Durcau  
mari de St. André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'Etat civil

Geneuil  
Gontier  
Gontier  
Durcau

N<sup>o</sup> 17  
du 26 Janvier 1859  
Jeanne Giraud



Du vingt quatre Janvier mil huit cent cinquante neuf, à cinq heures du soir, Acte de naissance de Jeanne Giraud née hier à six heures du matin, dans cette commune, fille légitime d'Antoine Giraud cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Thoreau âgée de vingt neuf ans; mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins, Gabriel Gontier, sabotier, âgé de vingt deux ans, second témoin, François Lachâtre, Propriétaire, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par le père de l'Enfant, et ont signé après lecture, non, le père qui a déclaré ne savoir constater surant la loi, par moi Lucie Durcau Maire de St. André de Calzée, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Lachâtre

Durcau

Gontier

N<sup>o</sup> 18  
du 27 Janvier 1859  
Emile Vignerier

Du vingt sept Janvier mil huit cent cinquante neuf, à six heures du soir

Acte de naissance d'Emile Vignerier né hier à six heures du matin, dans cette commune, fils légitime de Jean Vignerier, marin, âgé de trente quatre ans, et de Marie Dutilleul sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et habitant de La Motte de Plagne, Commune de St. André de Calzée.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins, Gabriel Gontier, sabotier, âgé de cinquante trois ans, second témoin, Gabriel Gontier, fils sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par le père de l'Enfant, et ont signé après Lecture.

Constater surant la loi, par moi Lucie Durcau, Maire de St. André de Calzée, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Gontier Gontier Durcau

N. 19  
28 Mars 1859  
François  
Leyroulet

Du vingt huit Jours mil huit cent cinquante  
neuf à onze heures du matin  
Acte de naissance de François Leyroulet né ce jour  
à dix heures du matin, dans cette commune, fils  
légitime de Jean Leyroulet, cultivateur, âgé de  
trente deux ans, et de Françoise Criaat, sans  
profession, âgée de vingt huit ans, mariés et  
habitants dans cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Poignet, carrier, âgé  
de quarante un ans, second témoin, Gabriel Gontier  
fils, sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de  
cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Lucide Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Poignet & Durcau  
Gontier

N. 20  
du 4 Mars 1859  
Marie Lafont

Du quatre Mars mil huit cent cinquante neuf  
à onze heures du matin  
Acte de naissance de Marie Lafont née ce jour  
à cinq heures du matin, dans cette commune, fille  
légitime de Jean Lafont cultivateur, âgé de  
vingt sept ans, et de Jeanne Carignac, âgé  
de vingt un ans, mariés et habitants de cette  
commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin, François  
Lachete Propriétaire, âgé de quarante sept ans  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi  
faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture constatée suivant la loi, par moi Lucide Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Lafont  
Gontier  
Lachete  
Durcau

N<sup>o</sup> 21  
 Du 4 Mars 1859  
 Radegonde Beziat

7  
 2



Du quatre Mars mil huit cent cinquante neuf  
 à cinq heures du soir.  
 Acte de naissance de Radegonde Beziat née de  
 vingt sept février dernier, à six heures du matin,  
 dans le bourg, fille légitime de Bernard Beziat  
 charbon, âgé de trente ans, et de Jeanne Soulas  
 âgée de vingt un ans, mariés et habitants de cette  
 commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premiers témoins, Jean Louis Proprietaire, âgé  
 de quarante sept ans, second témoin, Gabriel Gostier, fils  
 laboureur, âgé de vingt deux ans, habitants de cette  
 commune.  
 Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
 le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
 Comptable Jurisconsulte, la loi, par moi Eusebe Duréau,  
 Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions  
 d'Officier public de l'état civil.

Beziat *[Signature]* *[Signature]*  
 G. Gostier

N<sup>o</sup> 22

Du 13 Mars 1859  
 Marie Jeanne  
 Chardavoine

Du treize Mars mil huit cent cinquante neuf à  
 huit heures du matin.  
 Acte de naissance de Marie Jeanne Chardavoine  
 née hier à trois heures du soir dans cette commune  
 fille légitime de Jean Chardavoine, propriétaire  
 âgé de trente deux ans, et de Jeanne Elie, âgée  
 de vingt deux ans, mariés et habitants de cette  
 commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premiers témoins, Germain Gabard Tenurier, âgé de  
 quarante trois ans, second témoin, Christian  
 Roch, propriétaire âgé de quarante ans, et  
 habitants de cette commune.

Il excepté le  
 père qui a déclaré  
 ne savoir  
 son

G. Gabard  
 Maire de Saint André de  
 Cubzac (Gironde) le cinq  
 février mil huit cent  
 cinquante trois -  
 le cinq février mil  
 huit cent cinquante  
 trois - Le Maire  
*[Signature]*

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par le  
 père de l'enfant, et ont signé après lecture. #  
 Comptable Jurisconsulte, la loi, par moi Eusebe Duréau,  
 Maire de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions d'Officier  
 public de l'état civil.

Gabard Roch Duréau

N° 13  
du 15 Mars 1859  
Marie Plumeau

Du treize Mars mil huit cent cinquante neuf  
à une heure du soir -  
Acte de naissance de Marie Plumeau, née à Paris  
à huit heures du matin dans cette commune, fille  
légitime de Pierre Plumeau, cultivateur, âgé de  
cinquante huit ans, et de Marie Châillon, âgée de  
cinquante un an, mariés et habitant de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin, Gabriel Gontier  
fils, sabotier, âgé de vingt deux ans, et habitant de  
cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
le père de l'enfant et ont signé après lecture, à  
l'exception du père qui a déclaré ne savoir  
lire, les témoins susdits, par moi Eusèbe Durcau,  
maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Gontier  
Gontier  
Durcau

N° 14  
du 15 Mars 1859  
Magdelaine  
Chérie

Du quinze Mars mil huit cent cinquante neuf  
à huit heures du matin.

Acte de naissance de Magdelaine Doublait née hier à  
neuf heures du matin dans cette commune, fille légitime  
d'Armand Doublait charbonnier, âgé de trente neuf ans  
et de Catherine Pâtureau, âgée de vingt deux ans,  
mariés et habitant de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Jacques Allant, sabotier, âgé de  
quarante huit ans, second témoin, Gabriel Gontier  
fils, sabotier, âgé de vingt deux ans, et habitant de  
cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture.  
Les témoins susdits, par moi Eusèbe Durcau, maire  
de la commune de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Doublait  
Allant  
Gontier  
Durcau

N. 25  
du 18 Mars 1859  
Antoine Vidal



Du dix huit Mars mil huit cent cinquante 8  
neuf, à huit heures du matin.

acte de naissance de Antoine Vidal, né ce jour dans  
le bourg à six heures du matin, ~~fil~~ <sup>fil</sup> légitime de  
Antoine Vidal marichal fermier, âgé de trente  
huit ans, et de Louise Savanneau, âgée de  
huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jacques Allant, fabricant, âgé  
de quarante huit ans, second témoin, Gabriel Fontier,  
laboureur, âgé de cinquante trois ans, et habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Louis Durand  
Maire de la commune de St. André de Calzade, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Antoine Vidal Gontier  
J. Allant  
L. Durand

N. 26  
du 29 Mars 1859  
Louis Landès

# de Simon  
## excepté le témoin  
Dégieux qui a déclaré  
ne savoir  
approuvé un mot rouge  
Landès

Du vingt neuf Mars mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.

acte de naissance de Louis Landès, né hier à  
quatre heures du matin, à St. André de Calzade, ~~fil~~ <sup>fil</sup>  
légitime de ~~Antoine~~ Landès, tonnelier, âgé de vingt  
huit ans, et d'Annie Landès, âgée de vingt neuf  
ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Morissonneau fermier,  
âgé de quarante sept ans, second témoin Dégieux  
Jean Chiffonnie, âgé de trente huit ans, et habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et la présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Louis Durand  
Maire de la commune de St. André de Calzade, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Landès  
Morissonneau  
L. Durand

N° 27  
Du 8 avril 1859  
Jeanne Rigole

Il survant l'acte,  
par moi

approuvé en mot  
royal nul  
Dureau

Du huit avril mil huit cent cinquante  
sept, à midi

acte de naissance de Jeanne Rigole, née  
ce jour à six heures du matin, dans cette  
commune, fille légitime de Fort Rigole  
cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de  
Catherine Dorot, âgée de vingt trois ans,  
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être féminin.  
Jean Tiboulean cultivateur, âgé de quarante  
huit ans, second témoin, Guillaume Daviau  
cultivateur, âgé de quarante sept ans, et habitant  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'Enfant, et a signé le témoin  
Guillaume Daviau avec nous, le père de l'Enfant et  
le témoin Jean Tiboulean ont déclaré sur serment  
de ce par nous interpellés, après lecture.

Le témoin ~~par moi~~ Lucie Dureau, épouse de  
la commune de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil,  
approuvé deux mots royaux nuls

Daviau Dureau

N° 28  
du 22 avril 1859  
Pierre Giraud

L'acte en date du vingt  
neuf avril mil huit cent  
cinquante-neuf, inscrit à la  
Mairie de Loubeau Pierre  
Giraud dont la naissance et  
l'acte de mariage a été  
marqué au Greffe de Loubeau  
dont mention fait par nous  
officier d'état civil, le six  
juin mille huit cent cinquante-neuf.

Sp. Le Maire  
Journéaux

Du vingt deux avril mil huit cent  
cinquante neuf, à midi

acte de naissance de Pierre Giraud, né  
hier à dix heures du matin, dans cette  
commune, fils légitime de Jean Giraud  
cultivateur, âgé de quarante un ans et  
de Jeanne Dureau, âgée de trente deux ans,  
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Chazneau Jean cultivateur  
âgé de quarante trois ans, second témoin,  
César Julien cultivateur, âgé de trent  
trois ans, et habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'Enfant, et ont, après lecture  
de l'acte, sur serment, signé. Constaté surant la loi  
par moi Lucie Dureau, mari de la commune de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil

Dureau

N<sup>o</sup> 29  
du 25 avril 1859  
Catherine Furet



Du vingt cinq avril mil huit cent cinquante  
neuf, à une heure du soir,  
acte de naissance de Catherine Furet, née le vingt  
trois courant à une heure du soir, à St André de Cubzac  
fille légitime d'André Furet carrier, âgé de trente  
quatre ans, et de Catherine Verdin, âgée de vingt  
quatre ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Antoine Carignac, propriétaire,  
âgé de soixante six ans, second témoin, François  
Poignet carrier, âgé de cinquante un an, habitant  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont, après lecture, les  
témoins signés, à l'exception du père, qui a déclaré  
ne savoir.  
Compté suivant la loi par moi Lucile Durcau  
Maire de la commune de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Carignac Poignet & Durcau

N<sup>o</sup> 30  
du 6 mai 1859  
Pierre Bourricau

Du six mai mil huit cent cinquante neuf  
à quatre heures du soir,  
acte de naissance de Pierre Bourricau, né  
hier à quatre heures du soir, à St André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Bourricau, âgé  
de vingt neuf ans, cultivateur, et de Catherine  
Bernon, âgée de vingt deux ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin, Jean  
Mondon Porruquier, âgé de cinquante trois  
ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont, après lecture  
signés avec nous.

Compté suivant la loi, par moi Lucile  
Durcau, maire de la commune de St André de Cubzac  
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bourricau Mondon & Durcau  
Gontier



N° 31  
du 6 Mai 1859  
Marie  
Alida  
Bellue

Du six Mai mil huit cent cinquante neuf  
à cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Alida Bellue née la trois  
de ce mois à trois heures du soir, # fille légitime de  
Jean Bellue menuisier, âgé de quarante sept ans  
et de Marguerite Flazant âgée de quarante deux  
ans, mariés et habitants de cette commune.

#  
dans cette commune  
Bellue  
Gabard  
Gontier

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier, sabotier, âgé  
de cinquante quatre ans, Second témoin, Germain  
Gabard serrurier, âgé de quarante trois ans,  
habitants de cette commune. Sur la réquisition  
et présentation à moi faite par le père de l'enfant,  
et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Eusèbe Durieux  
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Bellue Gabard Gontier E. Durieux

E. Durieux

N° 32  
du 30 Mai 1859  
Eugène Jean  
Baptiste  
Lassalle

Du vingt Mai mil huit cent cinquante neuf, à  
deux heures du soir.  
Acte de naissance d'Eugène Jean Baptiste  
Lassalle, né ce jour à minuit, dans cette commune  
fils légitime de Jean Prosper Lassalle, employé  
des contributions indirectes, âgé de quarante ans, et de  
Melanie Barthélémy, âgée de dix-neuf ans  
sans profession, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Jacques Périer, sans profession,  
âgé de soixante six ans, Second témoin, François  
Lachatre propriétaire, âgé de quarante six ans  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le  
père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durieux  
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Périer Lachatre E. Durieux

N<sup>o</sup> 33  
du 26 Mai 1859  
Jean Viaud



décédé à St André  
le 25 Avril 1824

10  
Du vingt six Mai mil huit cent cinquante  
neuf, à huit heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Viaud né ce jour à deux  
heures du matin, à Torcau, commune de St André  
de Cubzac, fils légitime de Pierre Viaud,  
tailleur de pierres, âgé de vingt neuf ans, et  
d'Elisabeth Bernicard, sans profession, âgée  
de vingt quatre ans; mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Jean Reine fils Epicier, âgé de  
quarante deux ans, second témoin, Jean Marie  
Moutant fils menuisier, âgé de vingt neuf ans  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau  
Maire de la commune de Saint André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Viaud J. M. Bernicard  
Reine  
Moutant  
Durcau

N<sup>o</sup> 34  
du 26 Mai 1859  
Marie Angèle  
Horry

10  
Du vingt six Mai mil huit cent cinquante neuf  
à six heures du matin.

Acte de naissance de Marie Angèle Horry  
née ce jour à trois heures du matin, dans le bourg  
de St André de Cubzac, fille légitime de Charles  
Horry, peintre, âgé de trente trois ans, et de  
Ambrosine Cellier, sans profession, âgée de vingt  
cinq ans; mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier père laboureur,  
âgé de cinquante quatre ans, second témoin, Martial  
Guillot esutelier, âgé de trente huit ans,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau  
Maire de la commune de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Horry  
Gontier  
Guillot  
Durcau

10. 35  
Du 28 Mai 1859  
Jean Giraud

#  
à sept heures  
du soir  
de la nuit

Du vingt huit mai mil huit cent cinquante  
neuf, à cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Giraud né le vingt sept  
de ce mois, # à Cabarcoux, commune de St André de  
Cubzac, fils légitime de Joseph Giraud cultivateur  
# âgé de trente deux ans, et de Marie Guerd  
# âgée de vingt huit ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Pierre Giraud cultivateur,  
# âgé de quarante deux ans, qui a déclaré ne savoir  
signer; Second témoin, Jean Delasse, cultivateur  
# âgé de quarante ans, habitants de cette  
commune. # Sur la requête à moi faite par le  
père de l'Enfant qui a déclaré ne savoir signer.  
Constaté suivant la loi, par moi, Eusèbe Durcau  
Maire de la Commune de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.  
# qui a signé  
Delasse

Durcau

10. 36  
Du 2 Juin 1859  
Jean Lagarde

Du deux Juin mil huit cent cinquante  
neuf, à huit heures du matin  
Acte de naissance de Jean Lagarde, né  
à minuit, au Teyrat, dans cette commune  
fils légitime de Jean Lagarde, cultivateur,  
# âgé de trente six ans; et de Isabelle  
Bouillon, âgée de trente six ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gontier Jean, cultivateur, #  
# âgé de quarante cinq ans; Second témoin, Louis  
Petit cultivateur, # âgé de trente huit ans, habitant  
de cette commune.  
Sur la requête et présentation à moi faite  
par le père de l'Enfant, qui ont déclaré, ainsi que  
les témoins ne savoir signer, après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi, Eusèbe  
Durcau, Maire de la commune de Saint André  
de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat civil.

Durcau

N° 37  
du 10 Juin 1859  
François Rigole



Die dix Juin mil huit cent cinquante  
neuf, à sept heures du matin.  
acte de naissance de François Rigole, né le  
huit du courant à six heures du soir au Costa  
dans cette commune, fils légitime de Jean  
Rigole, âgé de quarante ans, cultivateur, et de  
Jeanne Robert, âgée de trente ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Berteau, cultivateur,  
âgé de trente un ans, second témoin, André Furet  
carrier, âgé de trente deux ans, habitants de cette  
commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, qui a déclaré après lecture,  
ainsi que les témoins ne savent signer.  
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau  
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Durcau

N° 38  
du 17 Juin 1859  
Elisabeth  
Cabutcau

Du dix sept Juin mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.  
acte de naissance d'Elisabeth Cabutcau, née  
hier à minuit, à St. André de Cubzac, fille légitime  
d'Etienne Cabutcau, âgé de quarante ans,  
horloger, et de Jeanne Anne Landreaux, âgée  
de trente un ans, mariés et habitants de cette  
commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Gabriel Gontier Sabotier, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin, François  
Lachatre propriétaire, âgé de quarante six  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture. Constaté suivant la loi, par moi  
Eusèbe Durcau Maire de la commune de Saint  
André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'Etat civil.

E. Durcau  
G. Cabutcau Gontier  
F. Lachatre

N° 39  
du 30 Juin 1869  
Marguerite  
Pérot

Du vingt trois Juin, mil huit cent cinquante  
neuf, à huit heures du matin.  
Acte de naissance de Marguerite Pérot, née le vingt  
de ce mois à six heures du soir à St. André de Cubzac  
fille légitime de Hyacinthe Pérot, cultivateur, âgé  
de vingt six ans, et de Jeanne Cignat, âgée de  
dix neuf ans; mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Clostre, habitier, âgé  
de quarante ans, second témoin, Etienne Guinodet  
cultivateur, âgé de trente trois ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé les témoins, et  
non le père qui a déclaré ne savoir.  
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Duran  
Maire de la commune de St. André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public del. Etat civil.

Clostre Guinodet & Duran

N° 40  
du 3 juillet 1869  
Jean Goujeon

Du trois juillet mil huit cent cinquante neuf,  
à sept heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Goujeon, né hier à midi  
à la grave, commune de St. André de Cubzac, fils  
légitime de Fort Goujeon propriétaire, âgé de  
huit sept ans, et de Marie Lafont, âgée de vingt  
neuf ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Guillaume Moreau, âgé de  
quarante huit ans, propriétaire, second témoin, François  
Lachatre âgé de quarante six ans, Propriétaire  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Duran  
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public del. Etat civil.

Moreau  
Lachatre  
Goujeon père & Moreau

no. 41  
du 4 juillet 1859  
Guillaume  
Montangon



Par acte en date du vingt-deux  
mil huit cent cinquante-neuf  
Monsieur de St André de Cubzac Guillaume  
Montangon, divorce de Jeanne Roumat  
dont la publication est constatée dans l'acte  
ci-dessus a contracté mariage avec  
Madame Marie Anne de Montangon  
Guillaumet dont  
l'acte de mariage  
a été fait  
par devant  
Monsieur de  
St André de  
Cubzac, Maire  
de la commune  
de Montangon  
le jour et à  
l'heure sus  
désignés  
en présence  
de  
Monsieur  
de St André  
de Cubzac  
Maire de la  
commune de  
Montangon  
et de  
Monsieur  
de St André  
de Cubzac  
Maire de la  
commune de  
Montangon  
et de  
Monsieur  
de St André  
de Cubzac  
Maire de la  
commune de  
Montangon

E. Guiraud

Du quatre juillet mil huit cent  
cinquante-neuf, à sept heures du matin  
acte de naissance de Guillaume Montangon,  
né hier à six heures du matin, à St André  
de Cubzac, fils légitime de Bernard Montangon,  
âgé de trente quatre ans, tonnelier, et d'Anne  
Bourricaud, âgée de vingt-neuf ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Gelly, âgé de soixante  
un ans, propriétaire, second témoin Pierre  
Boudin, âgé de quarante huit ans, tisserand,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Eusèbe Durau  
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Jean Gelly  
Boudin Montangon Père  
E. Durau

no. 42  
du 5 juillet 1859  
Catherine Jeanne Marie  
Miraud

Du cinq juillet mil huit cent cinquante neuf  
à neuf heures du matin  
acte de naissance de Catherine Jeanne Marie  
Miraud, née hier à cinq heures du matin à St André  
de Cubzac; fille légitime de Charles Miraud,  
marchand, âgé de trente cinq ans, et de Marie  
Mallard, âgée de trente quatre ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin, Pierre  
Caubit, instituteur, âgé de vingt sept ans  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation et présentation  
à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé  
après lecture.  
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durau  
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

M. Miraud  
Gabriel Gontier  
E. Durau

N<sup>o</sup> 113  
du 5 juillet 1859  
Vital Sévie

Du cinq juillet mil huit cent cinquante  
neuf, à dix heures du matin,  
acte de naissance de Vital Sévie, né hier à  
dix heures du matin, à Saint André de Cubzac  
filz légitime de Vital Sévie, âgé de vingt deux  
ans, pleur de cordes, et de Marguerite Barras  
âge de vingt deux ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Alexandre Sauveroché  
ex-militaire, âgé de cinquante trois ans, second  
témoin, François Lachâtre proprietaire, âgé de  
quarante six ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau  
marié de Saint André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil

Vital Sévie  
Lachâtre Sauveroché  
E. Dureau

N<sup>o</sup> 114  
du 6 juillet 1859  
Jean  
Guichard

Du six juillet mil huit cent cinquante  
neuf à neuf heures du matin,  
acte de naissance de Jean Guichard  
né hier à dix heures du soir, à Saint André de Cubzac  
filz légitime de Louis Guichard, âgé de quarante  
un ans, cultivateur, et de Marie Pincou, âgé  
de quarante un ans, mariés et habitants de  
cette commune.

+ Jean  
Guichard

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, François Lafont tonnelier  
âgé de quarante un ans, second témoin, François  
Gastonnet cultivateur, âgé de quarante trois  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé, non les témoins  
ont déclaré ne savoir le faire.

Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe  
Dureau, marié de Saint André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil  
Guichard approuvé deux mots usés  
E. Dureau

no 45  
du 17 juillet 1859  
Jean Bonin.



Du dix sept Juillet mil huit cent cinquante huit, à six heures du matin, acte de naissance de Jean Bonin, né hier à six heures du matin, à la Gate, commune de St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Bonin, âgé de vingt quatre ans, cultivateur, et de Marguerite Payroulet, âgé de vingt trois ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Jean Clotue Sabotier, âgé de quarante ans, Second témoin, Gabriel Gontier, Sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture excepté le père, qui a déclaré ne savoir.

Constaté suivant la loi, par moi Eusebe Duréau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

J. Bonin  
Eusebe Duréau  
Clotue

no 46  
du 18 juillet 1859  
Philippe Faugères.

Du dix huit Juillet mil huit cent cinquante huit, à quatre heures du soir. Acte de naissance de Philippe Faugères, née le seize du courant à cinq heures du soir, à Fontbouillon commune de St. André de Cubzac, fille légitime d'Arnaud Faugères, âgé de vingt huit ans, tonnelier, et de Marguerite Bellue, âgée de vingt un ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Raymond Gerbier, âgé de quarante neuf ans, propriétaire, Second témoin, Gabriel Gontier, âgé de cinquante quatre ans, Sabotier, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant et ont signé après lecture

Constaté suivant la loi, par moi Eusebe Duréau Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Faugères père  
Eusebe Duréau  
Gerbier  
Gontier



N° 47  
du 27 Juillet 1859  
Marie Hostin

Du vingt cinq Juillet mil huit cent cinquante  
neuf, à cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Hostin, née le  
à six heures du soir, à St. André de Cubzac  
légitime de Jean Hostin, âgé de vingt trois  
ans, tailleur de pierre, et de Jeanne Lévis  
âgé de vingt trois ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Berard, tailleur de  
pierre, âgé de vingt quatre ans, second témoin  
Jean Doris, tailleur de pierre, âgé de vingt  
quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, qui a déclaré au sous  
les témoins ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Eusèbe Durand  
marié à St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Berard Jean  
Doris Jean  
E. Durand

N° 48  
du 27 Juillet 1859  
Jeanne Desbordes

Du vingt cinq Juillet mil huit cent cinquante  
neuf, à sept heures du ~~soir~~ soir.  
Acte de naissance de Jeanne Desbordes, née le  
quinze de ce mois à onze heures du soir, à St. André  
de Cubzac; fille légitime de Pierre Desbordes  
âgé de trente trois ans, serrurier, et de Jeanne  
Lafitte, âgée de vingt cinq ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier, âgé  
de cinquante quatre ans, second témoin  
~~François~~ Auguste Meynard cafetier, âgé de  
quarante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Eusèbe Durand  
marié à St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Meynard Gontier Desbordes  
E. Durand

N° 49  
du 2 aout 1859

Jean René

Du deux aout mil huit cent cinquante  
neuf, à cinq heures du soir.

Acte de naissance de Jean René né ce  
jour à cinq heures du matin, à saint andré de  
Cubzac, fils légitime de Jean René, Marchand  
Epicier, âgé de quarante un ans, et de Marie  
Lauvif, âgée de vingt deux ans; mariés et habitants  
de cette Commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire, âgé  
de quarante huit ans, Second témoin, Pierre Pioceau  
fabriquant de chandelles, âgé de trente cinq ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le  
père de l'Enfant, et ont signé après lecture.

Compté suivant la loi, par moi Eusebe Durcau  
Maire de saint andré de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Maire *Eusebe Durcau*  
Pioceau *P. Pioceau*  
Gerbier *R. Gerbier*

N° 50  
du 3 aout 1859  
Marie Philomène  
Brix

Du trois aout mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie Philomène Brix  
née le premier de ce mois à cinq heures du matin,  
à saint andré de Cubzac, fille légitime de Cyprien  
Brix, âgé de trente cinq ans, plâtrier, et de  
Marguerite Huguet, âgée de trente trois ans,  
mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, François Genieul, âgé de  
quarante quatre ans, plâtrier, Second témoin  
Arnaud Vidéal, âgé de trente huit ans,  
maréchal ferrant, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'Enfant, et ont signé après  
lecture, excepté le père qui a déclaré ne savoir.

Compté suivant la loi, par moi Eusebe Durcau  
Maire de saint andré de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Maire *Eusebe Durcau*  
Genieul *F. Genieul*  
Vidal *A. Vidal*

11<sup>o</sup> 51  
du 10 Aout 1859  
Pierre Couture

Du dix Aout mil huit cent cinquante  
neuf, à huit heures du matin  
acte de naissance de Pierre Couture né hier  
à onze heures du matin, à St André de Cubzac  
fils légitime de Marie Joseph Hector Couture  
agi de vingt six ans, et de Marguerite  
Destilhes, agie de trente sept ans, mariés  
et habitants de cette Commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Gabriel Gontier sabotier  
agi de cinquante quatre ans, second témoin,  
François Pachate Propriétaire, agi de quarante  
six ans, habitants de cette Commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant et ont signé après lecture  
constatée suivant la loi, par moi Eusebe Durcau  
Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil

Hachate  
Gontier  
Durcau

11<sup>o</sup> 52  
du 14 Aout 1859  
Mathilde  
Garin.

Du quatorze Aout mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin.  
acte de naissance de Mathilde Garin, née  
hier à deux heures du soir, dans cette commune,  
fille légitime de Pierre Garin, agi de  
trente ans, cultivateur, et de Marie Despaigne  
agi de vingt quatre ans, mariés et habitants  
de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Auger Pierre cultivateur  
agi de soixante ans, second témoin, Antoine  
Montaut Propriétaire, agi de soixante huit ans  
habitants de cette commune.

# le père et  
les témoins

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant et ont signé après  
lecture, constatée ~~suivant~~ # déclaré ne savoir signer  
constatée suivant la loi, par moi Eusebe  
Durcau, Maire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.  
approuvé quatre mil six cent vingt  
Eusebe Durcau

N<sup>o</sup> 53  
du 24. Aout 1859  
Jeanne  
Audouin

Du vingt quatre aout mil huit cent cinquante neuf, à dix heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Audouin, née le vingt deux courant, à neuf heures du matin, à Flagne, dans cette commune, fille légitime de Jean Audouin, âgé de vingt huit ans, tonnelier, et de Jeanne Robert, âgée de vingt six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Jean Clotire Sabotier, âgé de quarante ans, Second témoin, Jean Jacques allant ferblantier, âgé de quarante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture, Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat civil.

Audouin

J. P. Durcau

Clotire

J. J. allant

N<sup>o</sup> 54  
du 9<sup>th</sup> 1859  
Jean Couret

Du neuf septembre mil huit cent cinquante neuf, à huit heures du matin.

Acte de naissance de Jean Couret, né hier, à deux heures du soir, dans cette commune, fils légitime de Jean Couret maçon, âgé de trente cinq ans, et de Françoise Couret, âgée de trente six ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Raymond Gerbier Propriétaire, âgé de quarante huit ans, Second témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de vingt deux ans, habitants de cette commune. Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture.

Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat civil.

Couret Gerbier Durcau

J. Couret père

N<sup>o</sup> 55  
du 13<sup>bre</sup> 1859  
Magdelaine  
Manon

Du treize Septembre mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin,  
acte de naissance de Magdelaine Manon  
née hier à une heure du soir, dans cette  
commune, fille légitime de Simon Manon  
carrier, âgé de trente ans, et de Jeanne Rolland  
agée de vingt sept ans, mariés et habitants de  
commune de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Gabriel Gontier Sabatier, âgé  
de cinquante trois ans, second témoin, Jean Mondou  
poruquier, âgé de cinquante trois ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture

Constaté suivant la loi par moi Eusebe Durcau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Manon Mondou  
Gontier

N<sup>o</sup> 56  
du 30<sup>bre</sup> 1859  
Marthe  
Bernon

Du trente Septembre mil huit cent cinquante  
neuf, à quatre heures du soir,

acte de naissance de Marthe Bernon, née ce  
jour à huit heures du matin, dans cette commune  
fille légitime de Pierre Bernon, cultivateur  
agé de trente un ans, et de Marie Rochet, âgée de  
vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Borteau, journalier agé  
de trente sept ans, second témoin, François Couret,  
tonnassier, agé de cinquante un ans, habitants de  
cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont après lecture  
déclaré ne savoir signer

Constaté suivant la loi, par moi Eusebe Durcau  
Maire de Saint André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

S. Durcau

N<sup>o</sup> 57  
du 20<sup>bre</sup> 1859  
Guillaume  
Dégas

Du vingt Octobre mil huit cent 16  
cinquante neuf, à une heure du soir,  
acte de naissance de Guillaume Dégas  
né ce jour à midi, dans cette commune, fils  
légitime de Jean Dégas cultivateur, âgé  
de trente huit ans, et de Marie Couderot  
agie de trente quatre ans, mariés et habitants  
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Plumeau cultivateur,  
agie de trente huit ans, second témoin, Jean  
Sapont cultivateur, agie de trente deux ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont après lecture,  
déclaré ne savoir signer.  
Compté suivant la loi, par moi Eusèbe  
Durcau marié de St André de Calzay, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

S. Durcau

N<sup>o</sup> 58  
du 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1859  
Marie Crabey

Du premier Novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à dix heures du matin,  
acte de naissance de Marie Crabey, née hier à  
dix heures du soir, dans cette commune, fille légitime  
de Pierre Crabey maçon, agie de trente six ans, et  
de Marie Heuvi, agie de trente cinq ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Caseneuve tonnelier agie  
de quarante trois ans, second témoin, Jean Fervant  
Propriétaire, agie de quarante quatre ans, habitants  
de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture,  
Compté suivant la loi, par moi Eusèbe  
Durcau marié de St André de Calzay, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Crabey père

S. Durcau

Caseneuve Fervant

N<sup>o</sup> 59  
du 29<sup>bre</sup> 1859  
Elizabeth  
Lacroix

Du vingt novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin. L'acte de naissance de Elizabeth Lacroix, née ce jour à six heures du matin, dans cette commune, fille légitime de Pierre Lacroix marin, âgé de vingt sept ans, et de Marie Gardier, âgée de vingt huit ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Gabriel Gontier Sabotier, âgé de cinquante quatre ans, Second témoin, Sabatier Propriétaire, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Lacroix jeune  
Gontier  
Sabatier  
E. Durcau

N<sup>o</sup> 60  
du 5<sup>bre</sup> 1859  
Jeanne Lajoie

Du cinq novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin. Acte de naissance de Jeanne Lajoie, née hier à une heure du soir, dans cette commune, fille légitime de Louis Lajoie, marchand, âgé de vingt neuf ans, et de Catherine Dédier, âgée de vingt cinq ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Jean Mondou Luchange, âgé de quarante ans, Pierre Peyron fermier, âgé de quarante un ans, Second témoin, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture - Compté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Louis Lajoie  
Mondou  
Peyron  
E. Durcau

N° 61  
du 9<sup>bre</sup> 1859  
Jean Bessède

Du cinq novembre mil huit cent cinquante neuf, à dix heures du matin, acte de naissance de Jean Bessède, né hier à six heures et demie du soir, dans cette commune, fils légitime de Jean Charles Bessède, propriétaire, âgé de trente un ans, et de Jeanne Peneau, âgée de trente ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin, Léonard Imbert coutelier âgé de soixante huit ans, second témoin, Etienne Guinaudie aubergiste âgé de trente trois ans, habitants de cette commune. Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Imbert ch. Bessède  
Guinaudie E. Durcau

N° 62  
du 9<sup>bre</sup> 1859  
Petronille Bessède

Du cinq novembre mil huit cent cinquante neuf, à dix heures du matin, acte de naissance de Petronille Bessède, née hier soir à six heures, dans cette commune, fille légitime de Jean Charles Bessède propriétaire, âgé de trente un ans, et de Jeanne Peneau, âgée de trente ans, mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Léonard Imbert coutelier âgé de soixante huit ans, second témoin, Etienne Guinaudie aubergiste, âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite par le père de l'enfant, et ont signé après lecture. Comtate suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Imbert ch. Bessède  
Guinaudie E. Durcau



N<sup>o</sup> 63  
du 8<sup>me</sup> 9<sup>bre</sup> 1859  
Marie Doris

Du huit Novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Doris, née le  
à cinq heures du soir, dans cette commune,  
légitime de Guillaume Doris, propriétaire, âgé  
de vingt cinq ans, et de Marie Solloc, âgée  
de vingt deux ans, mariés et habitants de cette  
commune. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Gabriel Gontier Sabotier, âgé  
de vingt deux ans, second témoin, Jean Goussier  
boucher, âgé de vingt huit ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture. Constaté suivant la loi, par moi  
Eusèbe Durcau, marié de St. André de Cubzac,  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat  
Civil.

Goussier Jean  
Durcau Eusèbe  
Doris Guillaume  
Gontier Gabriel  
Sabotier

N<sup>o</sup> 64  
du 12<sup>me</sup> 9<sup>bre</sup> 1859  
Elie Viguie

Du douze novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Elie Viguie, né le dix  
de ce mois, à onze heures du matin, dans cette  
commune, fils légitime de Isaac Viguie, âgé  
de vingt neuf ans, menuisier, et de Marie  
Cousmade, âgée de vingt sept ans, mariés et  
habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Raymond Gerbier, propriétaire  
âgé de quarante huit ans, second témoin, Jean  
Clotire Sabotier, âgé de trente neuf ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Constaté suivant la loi, par moi Eusèbe Durcau  
marié de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Viguie Isaac  
Gerbier Raymond  
Clotire  
Durcau Eusèbe

N<sup>o</sup> 65  
du 18 9<sup>bre</sup> 1859  
Jean Griot

Du dix-huit-novembre mil huit cent 18  
cinq-vingt-neuf, à une heure du soir  
Acte de naissance de Jean Griot, né ce  
jour à cinq heures du matin, dans cette commune,  
fils légitime de Jean Griot cultivateur, âgé  
de vingt quatre ans, et de Jeanne Simon,  
âgée de dix neuf ans, mariés et habitants  
de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Jean Mondon parquier  
âgé de cinquante trois ans, second témoin, Jean  
Rene Marchand épicier, âgé de quarante  
deux ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite,  
par le père de l'enfant, qui a déclaré ne savoir  
signer, les témoins ont signé après lecture,  
Comté suivant la loi, par moi Eusèbe  
Dureau, Maire de St. André de Gubjac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Mondon

E. Dureau

N<sup>o</sup> 66  
du 23 9<sup>bre</sup> 1859  
Bernard Pascal  
ajot

Du vingt trois novembre mil huit cent cinquante  
neuf, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Bernard Pascal Ajet,  
né hier à une heure du soir, dans cette commune,  
fille légitime de François Ajet Propriétaire  
âgé de trente six ans, et de Elizabeth  
Chateau, âgée de vingt huit ans, mariés  
et habitants de cette commune.

# Marie Louise  
# Bernard Pascal  
# Féminin  
E. Ajet

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Baptiste Abadie  
Médecin, âgé de trente huit ans, second  
témoin, Pierre Clémenceau, propriétaire, âgé  
de trente neuf ans, habitants de cette commune,

Sur la réquisition et présentation à moi faite,  
par le père de l'enfant, et ont signé après  
lecture. - Comté suivant la loi, par moi  
Eusèbe Dureau, Maire de St. André de Gubjac  
faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil  
approuvé par moi

E. Ajet

E. Dureau

N<sup>o</sup> 67  
du 2 Dec<sup>bre</sup> 1859  
Marie Vigé

Du deux décembre mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Vigé, née le trente  
novembre à quatre heures du matin, dans cette  
commune, fille légitime de Louis Vigé, menuisier  
agé de trente huit ans; et de Anne Vigé, âgée de  
trente ans, mariés et habitants de cette commune.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, François Fauchat, propriétaire, âgé  
de quarante six ans, second témoin Gabriel Gontier  
labotier, âgé de vingt deux ans, habitants de  
cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.  
Fauchat Vigé Louis E. Dureau  
Gontier

N<sup>o</sup> 68.  
du 2 Dec<sup>bre</sup> 1859  
Marie  
Fonteneau

Du deux décembre mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Fonteneau, née le  
trente novembre à six heures du matin, dans  
cette commune, fille légitime de Jean Fonteneau  
cultivateur, âgé de trente six ans, et de Jeanne  
Charriand, âgée de trente neuf ans, mariés et  
habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Berteau cultivateur, âgé  
de trente sept ans, second témoin, François Collet  
terrasier, âgé de cinquante un ans, habitants  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont après lecture  
déclaré ne savoir signer.  
Comstaté suivant la loi, par moi Eusèbe Dureau  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Dureau

N<sup>o</sup> 69  
Jeanne Elisabeth  
Caubit  
du 5<sup>th</sup> 1859

Du cinq Décembre mil huit cent cinquante neuf ans

acte de naissance de Jeanne Elisabeth Caubit  
née ce jour à dix heures du matin, dans cette  
commune, fille légitime de Pierre Caubit  
Instituteur, âgé de vingt sept ans, et de Jennide  
Soulie Bailly, âgé de vingt cinq ans, mariés  
et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Lachate Propriétaire  
âgé de quarante six ans, second témoin Gabriel  
Gontier, laboureur, âgé de cinquante quatre ans,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à moi faite  
par le père de l'enfant, et ont signé après lecture  
Compté suivant la loi, par moi Eusebe Durieux  
Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Lachate Caubit  
Gontier Durieux

N<sup>o</sup> 70  
du 6<sup>th</sup> 1859  
Philippe Bernard  
Enfant naturel

Du six Décembre mil huit cent cinquante  
neuf, à onze heures du matin.

acte de naissance de Philippe Bernard, né  
ce jour à sept heures du matin, au Chamoin dans  
cette commune, fils naturel de Chèrese Philippe  
Bernard sans profession, âgé de vingt ans, et  
de sa mère inconnue. La dite Bernard a déclaré  
reconnaitre pour son enfant naturel, le dit  
Philippe Bernard, et vouloir qu'il porte desormais  
le nom de Bernard qui est le sien.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Antoine Dubaume, cultivateur  
âgé de trente trois ans, second témoin, Jean  
Courneau cultivateur, âgé de trente huit ans,  
habitants de cette commune.

Sur la réquisition  
et présentation à moi faite par la dame Genevieve  
née Marie Chomellier, accouchée, demeurant  
à St André de Cubzac, et a signé après lecture,  
à l'exception des témoins et de la mère de l'enfant  
qui ont déclaré ne savoir. Compté suivant la loi  
par moi Eusebe Durieux, Maire de St. André de  
Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

Marie Chomellier Durieux

N<sup>o</sup> 71  
du 6 Dec. 1859  
Jeanne  
Cournau

Du six Décembre mil huit cent cinquante  
neuf, à quatre heures du jour.  
acte de naissance de Jeanne Cournau, née  
hier à trois heures du matin, dans cette commune,  
fille légitime de Jean Cournau cultivateur,  
agé de trente neuf ans, et de Marie Lafont,  
agé de trente six ans, mariés et habitants de  
cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jean Doris cultivateur, agé de  
trente neuf ans, second témoin, Jean Etie  
cultivateur, agé de quarante ans, habitants  
de cette commune. Sur la réquisition et présen-  
-tion à moi faite par le père de l'Enfant, et  
ont, après lecture déclaré ne savoir signer.  
Compté suivant la loi, par moi Eusibe  
Dureau Maire de St. André de Calzée, faisant  
les fonctions d'officier public de l'Etat civil.

E. Dureau

N<sup>o</sup> 72  
du 8 Dec. 1859  
Pierre  
Macaire

Du huit Décembre mil huit cent cinquante  
neuf, à neuf heures du matin.  
acte de naissance de Pierre Macaire, né hier  
à deux heures du matin, dans cette commune,  
légitime de Joseph Macaire menuisier, agé de  
vingt trois ans, et de Marguerite Roy, agé de  
vingt trois ans; mariés et habitants de cette  
commune.

Le sexe de l'Enfant a été reconnu être Masculin.  
Premier témoin, Guillaume Vigé, sieur de Long,  
agé de trente huit ans, second témoin, Isaac  
Vigé menuisier, agé de trente ans, habitants  
de cette Commune.  
Sur la réquisition et présentation à moi faite par  
le père de l'Enfant, et ont signé après Lecture.  
Compté suivant la loi, par moi Eusibe Dureau  
Maire de St. André de Calzée, faisant les fonctions  
d'officier public de l'Etat civil.

Vigé Macaire Joseph  
E. Dureau  
Vigé

28

Table des Actes de Naissance

Département  
de la Gironde

Arrondissement  
de Bordeaux

Commune de  
André de Cubzac

An 1859.

Jumays

Noms et prénoms des Nouveaux nés	Date des actes.
A	
Audouin Jeanne	24 aout
Ajot Marie Louise	23 9 <sup>bre</sup>
B	
Béziat Radegonde	4 Mars
Bourricaud Pierre	6 Mai
Belluc Marie Alida	6 id
Bonini Jean	17 Juillet
Brix Marie Philomène	3 aout
Bernon Marthe	30 7 <sup>bre</sup>
Bessède Jean	5 9 <sup>bre</sup>
Bessède Petronille	id
Bernard Philippe (Enfant naturel)	6 10 <sup>bre</sup>
C	
Chardavoine Marie Jeanne	13 Mars
Couture Pierre	10 aout
Couret Jean	9 7 <sup>bre</sup>
Crabey Marie	1 <sup>re</sup> 9 <sup>bre</sup>
Caubit Jeanne	5 10 <sup>bre</sup>
Elisabeth	5 10 <sup>bre</sup>

# D

Delbert Marie	6 Janvier
Duranthon Pierre andré	7 id.
Dubourdieu Pierre	6 Février
Daramat Anne	7 id
Doublait Magd. <sup>no 7</sup> Chères	15 Mars
Desbordes Jeanne	25 Juillet
Dégas Guillaume	30 8 <sup>me</sup>
Donis Marie	8 9 <sup>me</sup>

# F

Fevrier Jean	14 Janvier
Furet Catherine	25 avril
Faugère Philippe	18 Juillet
Fonteneau Marie	2 10 <sup>bre</sup>

# G

Grolier Anne	7 Janvier
Giraud Jeanne	24 Février
Giraud Pierre	22 avril
Giraud Jean	28 mai
Goujeon Jean	3 Juillet
Guichard Jean	6 id
Garin Mathilde	14 aout
Griélot Jean	18 9 <sup>me</sup>

# H

Horry Marie Angèle	20 mai
Hustin Marie	25 Juillet

Jouin Marie

26<sup>e</sup> a dernier  
Haymond

21 Janvier

L.

Larche Françoise

28 idem

Lassere Pierre

18 Fevrier

Lamouche Marie Jeanne

22 id.

Lafont Marie

4 Mars

Lanais Louis

29 id

Lassalle Eugène 4<sup>th</sup> B<sup>th</sup>

20 Mar

Lagarde Jean

2 Juin

Lacroix Elisabeth

2 Novembre

M.

Mellier Jeanne

11 Janvier

Manicé Pierre Emile

20 idem

Montangon Guillaume

4 Juillet

Mirau Cath<sup>no</sup> Jeanne Marie

5 idem

Manon Magdeleine

13 7<sup>bre</sup>

Mocaire Pierre

8 10<sup>bre</sup>

P.

Peyroulet François

28 Fevrier

Plumeau Marie

13 Mars

Pérot Marguerite

23 Juin

R.

Rigole Jeanne

8 avril

Rigole François

10 Juin



# Modèle de Table des actes de Naissance.

DEPARTEMENT  
DE LA GIRONDE.

ARRONDISSEMENT

d  
.....  
COMMUNE

d  
An .....

NOMS ET PRÉNOMS DES NOUVEAUX-NÉS.	DATES DES ACTES.
N..... (Les nom et prénoms de l'enfant).	Le..... an.....
Roné Jean	2 août an 1859
Laboureau Jeanne	3 Février
Sévié Vital	5 Juillet
Saujon Jeanne	5 9 <sup>bre</sup>
Cabuteau Elisabeth	17 Juin
Courneau Jeanne	6 10 <sup>bre</sup>
Vincendau Jeanne	16 Février
Vigé Jacques	19 id
Vignerie Emile	27 id
Vidal Antoine	18 Mars
Viaud Jean	26 Mai
Viguié Eli	12 9 <sup>bre</sup>
Vigé Marie	2 10 <sup>bre</sup>
Vigé Thérèse	27 Janvier

Close et arrêtée la présente Table, conforme aux Actes de Naissance, par nous Maire de St André de Cubzac, soussigné

L. Durand

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE  
 ARRONDISSEMENT DE N...  
 CAI

NOTA.  
 sont invités  
 la confection  
 soin tout  
 manque ab  
 unes, et  
 quelques  
 voqué pi  
 observatio  
 M. le Pr  
 l'intérêt  
 cet état d  
 irrégulari  
 res sont l  
 noms, de  
 La table  
 bord le  
 ordre a  
 le prénom  
 MM. le  
 bien se  
 leuseme